

MARDI 5 FÉVRIER : URGENCE ET RIPOSTE SOCIALE !

Mobilisation nationale pour les salaires, les services publics et les agents publics, le respect des libertés publiques, de la liberté d'expression et du droit à manifester !

Le 5 février, la CGT appelle à une grève interprofessionnelle dont les mots d'ordre sont particulièrement centrés sur les salaires. Ce combat est le nôtre, **le SNES-FSU appelle donc à participer à cette journée de mobilisation par les manifestations, la grève et toutes les actions mise en place localement** (un préavis de grève a été déposé).

Dans le cadre de sa campagne [#stopmepris](#), les sites [national](#) et [académique](#) du SNES-FSU mettent à la disposition de tous les collègues et établissements des outils de mobilisation et d'expression, et rendent compte de tout ce qui est construit localement [dans l'académie de Montpellier](#) ou [dans les autres académies](#) (démission collective des conseils pédagogiques, de la fonction de PP, rétention de notes, assemblée générale, motions...). Pour cela, tweetez et/ou publiez sur Facebook avec le [#STOPMEPRIS](#), [faites-nous parvenir](#) vos témoignages, motion, photo d'action, etc..

Tracts à distribuer : [tract de la FSU 11](#) ; [tract de la FSU 30](#) ; [tract FSU/CGT 48](#) ; [tract FSU/CGT/Solidaire/FA 66](#) ; [tract de la FSU nationale sur les salaires](#)

HORAIRES ET LIEUX DES RASSEMBLEMENTS ET MANIFESTATIONS DANS L'ACADÉMIE

- **AUDE** : le grand débat sur le bitume ! Rassemblement à 9h30 à Carcassonne (Cité administrative) et à 10h à Narbonne (CCI : 1 avenue du forum), puis départ en cortège au siège du MEDEF à Lézignan-Corbières
- **NÎMES** : 14h30, Place des Carmes
- **ALÈS** : 10h30, Place de la Mairie
- **MENDE** : 17h, place du Foirail
- **MONTPELLIER** : 14h, Peyrou
- **PERPIGNAN** : départ de 4 points de rassemblement (Lycée Arago, Gare, Hôpital, Centre des Impôts) à 11h pour une convergence Place de Catalogne, suivie d'actions de blocage/filtrage dans Perpignan ; 15h : AG interprofessionnelle (salle des Libertés, lieu à confirmer)

Et pour celles et ceux qui ne l'auraient pas encore fait :

- J'écris au ministre [par lettre](#) ou [par voie électronique](#).
- J'écris à [mon parlementaire](#) concernant le projet de loi "Ecole de la confiance".
- Je signe la pétition ["non à l'article 1"](#)
- Je signe la pétition [Pouvoir d'achat, 8 organisations appellent les agents publics à se mobiliser !](#).

MERCREDI 6 FÉVRIER 2019 : MOBILISATION NATIONALE DES AESH

à l'appel de l'intersyndicale nationale SNUipp-FSU, SNES-FSU, SNUEP-FSU, SNEP-FSU, SNPI-FSU, CGT educ'action, SE-UNSA, SGEN-CFDT, Sud éducation, FNEC-FP-FO

Dans le cadre de la concertation sur l'école inclusive il faut agir collectivement pour que le métier d'AESH soit enfin reconnu ! Il faut mettre un terme à la précarité par la reconnaissance d'un métier AESH sous couvert d'un statut qui assurerait :

- une rémunération décente,
- une reconnaissance du métier en catégorie B
- la fin des contrats à temps incomplet imposés,
- une formation professionnelle sur le temps de travail

Il est temps de mettre un terme à la maltraitance au travail !

L'intersyndicale nationale SNUipp-FSU, SNES-FSU, SNUEP-FSU, SNEP-FSU, SNPI-FSU, CGT educ'action, SE-UNSA, SGEN-CFDT, Sud éducation, FNEC-FP-FO appelle les AESH à se réunir ce mercredi 6 février pour débattre ensemble et à se rassembler devant les DSDEN, rectorats et préfectures pour porter leurs légitimes revendications ([lire le communiqué](#)).

LIEUX ET HORAIRES DES RASSEMBLEMENTS DANS L'ACADÉMIE

- **CARCASSONNE** : 14h, DSDEN : 67 rue Antoine Marty
- **NARBONNE** : 14h, permanence du député : 5 quai Vallière
- **NÎMES** : 14h, Préfecture du Gard, avenue Feuchères
- **MONTPELLIER** : 14h30, Rectorat rue de l'Université
- **MENDE** : 14h, AG des AESH, enseignants et parents pour témoigner, échanger et soutenir (local FSU, espace J.Jaurès) ; 15h30, audience d'une délégation intersyndicale et rassemblement à la DSDEN
- **PERPIGNAN** : 14h, DSDEN

Seule une action d'envergure peut faire bouger les choses alors ce mercredi 6 février, si vous n'êtes pas en cours, ayez une seule priorité : venez nombreux aux rassemblements organisés dans tous les départements !

BULLETIN SNES-FSU SPÉCIAL AED-AESH

Au sommaire de ce bulletin :

- Nouveaux contrats AED pour ceux qui se destinent aux métiers de professeur ou de CPE
- AED et AESH : Indemnité compensatrice de la CSG
- AESH : une revalorisation de la grille de la rémunération s'impose
- AESH en CDI : réclamer votre augmentation !
- AESH : pour la reconnaissance du « travail invisible »
- AESH : métier et reconnaissance professionnelle c'est tout de suite ! Mobilisation nationale le 6 février !

[Le bulletin complet est disponible sur notre site.](#)

LE SNES ET LA FSU À L'INITIATIVE POUR POURSUIVRE L'ACTION DANS L'UNITÉ

Après une [grève suivie par un tiers des collègues le jeudi 24 janvier](#) de nombreux établissements se mobilisent, le soutien de l'opinion se manifeste dans les sondages.

Salaires

Nous sommes particulièrement mal payés (<https://www.salairerectexige.fr/>), les campagnes du SNES-FSU ont contribué à le rendre évident pour tous. Le dire n'est pas s'en satisfaire ! Soutenez notre exigence d'une revalorisation pour toutes et tous, [en signant la pétition](#) et en refusant que cette revalorisation se fasse par les deux heures supplémentaires imposées ([pétition](#)).

Réforme du lycée

Cette réforme fait l'inverse de ce qu'elle prétend. Elle renforce les parcours d'initiés, diminue l'offre de formation et modifie en profondeur nos métiers. C'est une machine à supprimer des postes, cette année et pire encore l'année prochaine. Le bac local déstabilisera l'organisation des enseignements et mettra les établissements en concurrence.

Effectifs de classe

Qui peut croire le discours du ministre qui affirme qu'on peut faire mieux avec moins ? La [carte des suppressions de postes mise en regard des hausses d'effectifs](#) est parlante.



Fonction publique dans le viseur

[Les mesures que prépare le gouvernement remettraient fondamentalement en cause notre modèle social :](#)

- la suppression de compétences des commissions paritaires, c'est l'arbitraire dans les avancements et les affectations ;
- moins de moyens au CHSCT, ce sont des conditions de travail qui ne sont plus prises en compte ;
- le recours accru aux contractuels, c'est plus de précarité et de soumission ;
- la prise en compte du pseudo mérite, c'est la zizanie dans les équipes ;
- la réforme des retraites, [c'est plus d'inégalités](#).

Le FSU a proposé à l'ensemble des fédérations de fonctionnaires un plan d'action de grande ampleur avec une journée de mobilisation en mars.

COMPTE-RENDU DU CTA « DE REPLI » DU JEUDI 31 JANVIER

Ce CTA se tenait après que les répartitions de moyens des 1er et 2nd degrés pour la rentrée 2019 avaient été refusées à l'unanimité des représentants des personnels lors du CTA du 21 janvier.

À l'ordre du jour de ce CTA :

- la répartition des moyens du 1er et du 2nd degrés,
- les ajustements de la carte cible académique des enseignements de spécialité en LGT.

En déclaration préalable, les élus FSU ont pointé toutes les difficultés relatives au dialogue social dans le cadre de la préparation de rentrée 2019 dans les collèges et lycées de l'académie : tant au niveau des DSDEN (problèmes de calendrier de tenue des CTSD, CDEN, GT départementaux) qu'au niveau des établissements (volontés de certains chefs d'établissement de ne pas présenter le TRMD dans les instances (commissions permanente et surtout Conseil d'Administration), absence de documents de travail pour les représentants des personnels élus dans ces instances. De nombreux exemples concrets de non-respect de l'engagement de Mme la rectrice pour assurer le respect de temps de dialogue social à chaque niveau hiérarchique ont pu être cités pour dénoncer une dérive managériale et administrative.

Le Secrétaire général, qui présidait ce CTA en l'absence de la Rectrice, a indiqué qu'il allait s'attacher à vérifier les différentes situations présentées et qu'une note serait envoyée aux principaux et proviseurs pour faire valoir les engagements de la Rectrice. De plus, **le SG a annoncé qu'avant les congés d'hiver, plusieurs GT académiques seraient tenus** au sujet de l'ouverture des ULIS + PIAL (pôle inclusif d'accompagnement localisé) + mouvement spécifique sur les postes ULIS ; sur le plan de formation académique pour la mise en œuvre de la réforme des LGT ; sur les modalités de calculs des prévisions d'effectifs dans les 1er et 2nd degrés, sur les cartes académiques des LVE et LVR et un dernier sur les Psy-EN. Nous restons dans l'attente d'un calendrier précis.

Vous trouverez [sur notre site le compte-rendu complet](#), avec les interventions des élu-es FSU et les votes, sur le projet de répartition des emplois du premier degré, le projet de répartition des moyens second degré, les ajustements de la carte cible des spécialités pour les LGT de l'Académie.

SNES-FSU Montpellier

Enclos de Lys, B - 585 rue de l'Aiguelongue - 34090

MONTPELLIER

04.67.54.10.70 ; s3mon@snes.edu ; <http://www.montpellier.snes.edu>



[L'adhésion en ligne](#)
[Le bulletin d'adhésion](#)